



Planification budgétaire infra-annuelle, gestion de la trésorerie et endettement public

FRFP55

PARIS

2 SEMAINES

OPTION 1 : 4 900 € / OPTION 2 : 6 160 €

DU 08/12/2025 AU 19/12/2025

FP55. Planification budgétaire infra-annuelle, gestion de la trésorerie et endettement public

Objectifs :

- Maîtriser les principes et les caractéristiques d'une bonne gestion de trésorerie ;
- Maîtriser les méthodes d'élaboration, de suivi et de mise à jour de la planification budgétaire infra-annuelle (plan de passation des marchés, plan d'engagement et un plan de trésorerie) ;
- Maîtriser les principes d'organisation et de fonctionnement du Compte unique du trésor ;
- Maîtriser les principes et techniques d'optimisation des recettes ;
- Appréhender les concepts, les caractéristiques et le contexte de l'endettement public ;
- Maîtriser les modalités théoriques et pratiques d'émission des titres publics.

Thème et modules pédagogiques

Module 1. Gestion budgétaire en AE et CP : quelques rappels fondamentaux

Module 2. Fonctions et caractéristiques de gestion de trésorerie et de la planification budgétaire infra annuelle.

Module 3. Planification budgétaire infra-annuelle : contenu et processus

Etude cas : Gestion de trésorerie au Lesotho, processus de programmation infra-annuelle au Gabon et au Sénégal.

Module 4. Gestion des recettes et évaluation de l'administration des recettes (TADAT)

Module 5. Compte Unique du Trésor

Etude de cas. Compte Unique du trésor en France à travers l'AFT ; coordination gestion de la trésorerie et de l'endettement public à l'île Maurice.

Module 6. Gestion de la dette publique : principes, objectifs et caractéristiques

Module 7. Stratégie de la gestion de la dette publique et défis opérationnels

Module 8. Etude cas sur divers supports d'endettement public et les techniques d'émission en France et en Afrique, y compris les obligations vertes.

Pour qui ?

Cadres des ministères des finances et du budget, responsables de passation des marchés publics, responsables chargés de l'élaboration et de la mise à jour des plans d'engagement et du plan de trésorerie, conseillers en finances publiques, comptables publics du trésor et agents comptables des établissements publics,

Pourquoi choisir cette formation ?

- **Approche complète et intégrée** : Une couverture globale de la planification budgétaire, gestion de trésorerie et endettement public.
- **Intervenants experts** : Des spécialistes des finances publiques combinant expertise théorique et pratique, enrichie par des missions sur le terrain.
- **Public qualifié et diversifié** : Favorise les échanges et le networking interinstitutionnel.
- **Méthodologies pratiques** : Études de cas, mises en situation et outils directement applicables.
- **Innovations et meilleures pratiques** : Introduction aux techniques modernes comme les obligations vertes et la digitalisation.